



.....
Agence Montfermeil

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC CHARGE VENDEUR

TRANSACTION IMMOBILIERE

- Montant de la vente sur la part inférieure ou égale à 24 500€.....20%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 24 501€ et 37 000€.....20%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 37 001€ et 80 000€.....20%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 80 001€ et 100 000€.....13%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 100 001€ et 140 000€.....10%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 140 001€ et 190 000€.....8%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 190 001€ et 305 000€.....7%
- Montant de la vente sur la part comprise au-delà de 305 001€.....6%
- Montant de la vente sur immeuble, locaux d'activité.....8%

RECHERCHE IMMOBILIERE

- Montant de la vente sur la part comprise entre 70 000 et 200 000€.....10 000€
- Montant de la vente sur la part comprise au-delà de 200 000€.....6%

REDACTION D'ACTE

- Rédaction de compromis ou promesse seul..... 500€

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité) n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

*Dont TVA en vigueur : 20% au 1^{er} janvier 2021

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur, néanmoins l'acquéreur aura la faculté de les prendre à sa charge sur simple demande.

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT, LES HONORAIRES APPLICABLES SONT CEUX DE L'AGENCE AYANT RECU LE MANDAT INITIAL.

La délivrance d'une note est obligatoire

TRANSACTIONS – LOCATIONS – FONDS DE COMMERCE – SUCCESSIONS – FINANCEMENTS

Agence ORPI Aii Franceville Montfermeil - SAS au capital de 5 000€ - SIREN 88961028

Siege social, 7 rue Utrillo 93370 Montfermeil Tel : 01.43.32.15.78

Carte professionnelle : CPI 9301 2020 000 044 841 délivrée par la chambre de Commerce de d'industrie Paris Ile de France-
Caisse de garantie de l'immobilier GALIAN- 89 rue la Boétie 75008 Paris